

FICHE D'ADMISSION 2020/2021

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F

Date de naissance : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Responsables légaux**

Nom de la mère : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ autorité parentale

Nom marital (d'usage) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ autorité parentale

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Frères et sœurs : \_\_\_\_\_

**Date des dernières vaccinations :**

DT Polio : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ; \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ; \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ; \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Hépatite : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ; \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ; \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

ROR : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

BCG : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS\***

Nom de l'établissement : **ECOLE ELEMENTAIRE EUSEBE BOMBAL**  
**3 rue Aymard Ledamp**  
**19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....  
.....  
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : .....

2. N° de portable du père : .....

N° du travail du père ..... Poste : .....

3. N° du portable de la mère : .....

N° de travail de la mère ..... Poste : .....

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

**NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :** .....

\* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière scolaire.

## INFORMATIONS RENTRÉE 2020-2021

### 1) COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Les sommes collectées permettent de financer de petits achats pour diverses activités de l'école.

La cotisation est fixée à 6,70 € par élève. Elle n'est plus à payer à partir du 3<sup>e</sup> enfant scolarisé à l'Ecole Élémentaire.

### 2) CAISSE DES ÉCOLES

Elle gère le restaurant scolaire et les fournitures scolaires.

La cotisation est fixée à 6,70 € par élève. Elle n'est plus à payer à partir du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé à l'Ecole Élémentaire ou Maternelle.

### 3) ASSURANCE MAE (Mutuelle Accident Elèves)

Les anciens adhérents de la MAE ont reçu la proposition d'assurance pour 2020-2021.

Nous vous demandons d'utiliser en priorité cet imprimé pour une nouvelle adhésion.

Les nouveaux adhérents voudront bien compléter l'imprimé fourni. Dans tous les cas, l'adhésion (que nous vous recommandons pour une couverture efficace) est à envoyer directement à l'adresse indiquée avec le chèque. La MAE vous retournera l'attestation que vous voudrez bien nous remettre.

### 4) RAPPORTER A L'ÉCOLE

- Certificat de radiation de la précédente école, si besoin.
- Fiche de renseignement (cartonnée) complétée recto verso
- Feuille de cotisations complétée et accompagnée des chèques
- Attestation d'assurance (MAE ou autre)
- Fiche d'urgence
- Accord parental (APC)
- Autorisation « droit à l'image »

### 5) REUNION AVEC LES FAMILLES

La réunion de rentrée aura lieu **vendredi 18 septembre à 18 h** (*date à confirmer à la rentrée*) dans le restaurant scolaire.

Dans un premier temps, il y aura une présentation du personnel et du fonctionnement de l'école.

Dans un deuxième temps, vous pourrez rencontrer et dialoguer avec l'enseignante de votre enfant dans sa classe.

L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école aura lieu **vendredi 9 octobre** (*date à confirmer*).

### 6) QUELQUES RAPPELS POUR UNE BONNE RENTREE

- Par mesure d'hygiène, chaque enfant devra avoir des mouchoirs en papier et une bouteille d'eau marquée à son nom.
- Toute absence devra être impérativement signalée par un appel téléphonique (ou un mël) et par une justification écrite dans le cahier de liaison ou équivalent à la reprise de l'école.
- Règles appliquées à la sortie des cours :
  - Vous attendrez vos enfants à l'extérieur de la cour

## 7) RAPPEL ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

### Horaires pour les élèves de CP, CE1 et CE2

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h
Repas à 12 h 15			
APC : 13 h 30 à 14 h	APC : 13 h 30 à 14 h	APC : 13 h 30 à 14 h	
Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30

### Horaires pour les élèves de CM1 et CM2

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h
APC : 12 h à 12 h 30	APC : 12 h à 12 h 30	APC : 12 h à 12 h 30	
Repas à 12 h 45			
Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30

### Horaires pour les élèves du dispositif ULIS

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h	Classe : 8 h 30 à 12 h
Repas			
Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30	Classe : 14 h à 16 h 30

## CALENDRIER SCOLAIRE 2020 / 2021

<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020</b>
<b>Vacances de la Toussaint</b>	<b>Du vendredi 16 octobre 2020 après la classe Au lundi 2 novembre 2020 au matin</b>
<b>Vacances de Noël</b>	<b>Du vendredi 18 décembre 2020 après la classe Au lundi 4 janvier 2021 au matin</b>
<b>Vacances d'hiver</b>	<b>Du vendredi 5 février 2021 après la classe Au lundi 22 février 2021 au matin</b>
<b>Vacances de printemps</b>	<b>Du vendredi 9 avril 2021 après la classe Au lundi 26 avril 2021 au matin</b>
<b>Vacances d'été</b>	<b>Mardi 6 juillet 2021 après la classe</b>

Les élèves feront le pont de l'ascension le vendredi 14 mai 2021.

# ACCORD PARENTAL

## Activités Pédagogiques Complémentaires

Nom et adresse de l'école :

Ecole Elémentaire Publique Eusèbe Bombal d'ARGENTAT  
Rue Aymard Ledamp  
19400 ARGENTAT

Circonscription :

TULLE Dordogne

### Rappel

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

### Les APC peuvent avoir pour objectif :

1. de répondre aux besoins des enfants de l'école maternelle et de prévenir et traiter les difficultés d'apprentissage des élèves de l'école élémentaire ;
2. d'aider les élèves à la gestion de leur travail personnel (mémorisation, méthodologie, autonomie) ;
3. de mettre en œuvre une activité inscrite dans le projet d'école.

**La fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire. Toute absence de celui-ci sera signalée à l'enseignant et justifiée.**

Je soussigné(e)..... parent de..... élève de la classe de ..... accepte l'activité pédagogique complémentaire susceptible d'être proposée par l'équipe pédagogique à mon enfant au cours de l'année scolaire 2020/2021.

Dans le cas où mon enfant bénéficiera d'une activité pédagogique complémentaire, il sera précisé préalablement sur le cahier de liaison les modalités de celle-ci (durée de l'activité, objectifs, enseignant responsable) dans le cadre de l'organisation générale retenue par l'école et présentée en début d'année.

Après les activités pédagogiques complémentaires suivies de 12h à 12h30 (CM1/CM2) ou de 13h30 à 14h (CP/CE1/CE2), l'élève sera remis à la responsabilité des parents :

- il sera confié aux parents ou à toute personne nommément désignée par eux (maternelle) ; <sup>(1)</sup>
- il sera pris en charge par les services de restauration scolaire; <sup>(1)</sup>
- il rejoindra seul son domicile. <sup>(1)</sup>

(1) Cochez la case.

Signature des parents  
ou du représentant légal :

Signature de la directrice Mme PUKICA :

**BULLETIN DE COTISATION COOPERATIVE SCOLAIRE  
2020 - 2021**

Nom du responsable légal : .....

Participation de :

6,70 € - Pour l'enfant : .....

13,40 € - Pour les enfants : .....

Moyen de paiement :

Chèque à l'ordre de la **Coop. Scolaire Ecole Élémentaire Argentat**  
Indiquer au verso le nom de l'enfant (s'il est différent de celui porté sur le chèque)

Espèces



**BULLETIN DE COTISATION CAISSE DES ECOLES  
2020/2021**

Nom du responsable légal : .....

Participation de :

6,70 € - Pour l'enfant : .....

13,40 € - Pour les enfants : .....

Moyen de paiement :

Chèque à l'ordre du **trésor public**

Espèces

Date et signature

.....

ECOLE ÉLÉMENTAIRE EUSEBE BOMBAL  
3 Rue Aymard Ledamp  
19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE  
05 55 28 12 47  
Mel. : [ecole.argentat@ac-limoges](mailto:ecole.argentat@ac-limoges)

<b>Représentant légal</b>
M/Mme .....
..... (nom-prénom)
Représentant légal de l'enfant :
..... (nom-prénom)

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER DES IMAGES FIXES OU ANIMÉES  
RÉALISÉES DANS LE CADRE SCOLAIRE**

**Autorisation valable pour l'année scolaire 2020-2021**

Dans le cadre des activités scolaires, des images fixes ou animées sont réalisées. Elles peuvent être affichées à l'école ou lors des manifestations (fête de l'école), envoyées aux journaux (La Montagne, La Vie Corrézienne) ou sur le site Internet, le facebook de la Mairie ou sur le facebook de l'association des parents d'élèves ou sur le blog de l'Ecole : <http://blogsenclasse.fr/19-argentat-ecole-elementaire/>

Nous sollicitons donc votre autorisation pour les utilisations des photographies ou vidéo représentant votre enfant.

Les enseignantes

Placez une croix dans la case de votre choix.

Utilisation	D'accord	Pas d'accord
Accord pour que mon enfant soit <b>photographié et filmé</b> dans le cadre des activités scolaires.		

**Date et signature des parents** (faire précéder de la mention lu et approuvé)

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_